

Questions orales

Et c'est signé, LANCE et COMPTE, de la Ferme Gervais Vachon Inc., de Saint-Séverin, Beauce. Voilà l'esprit beauceron, monsieur le Président, qui se manifeste! On a le goût du risque calculé, l'esprit d'entrepreneurship développé, et on a foi en l'avenir de notre pays. Des lettres semblables, je pourrais vous en lire des dizaines, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE**L'ANNONCE DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES SUPPLÉMENTAIRES**

M. Felix Holtmann (Selkirk—Interlake): Monsieur le Président, depuis des mois, nous entendons les prophètes de malheur des partis de l'opposition qui ont cru que la parti conservateur délaissait les agriculteurs. Aujourd'hui même, le gouvernement a annoncé que des centaines de millions de dollars supplémentaires seront versés pour venir en aide aux agriculteurs de l'Ouest et d'ailleurs au Canada.

Une somme de 1,1 milliard sera affectée au programme canadien des céréales. Cette somme n'a jamais été versée auparavant.

Une somme supplémentaire de 400 millions de dollars sera affectée aux remises de la taxe sur l'essence pour les agriculteurs que le gouvernement continue à défendre.

Une autre somme de 40 millions sera versée au Bureau d'examen de l'endettement agricole, domaine qui nous préoccupe tous. Une autre somme de 100 millions de dollars sera versée à la Société du crédit agricole.

Le programme canadien de transition rurale vient en aide à ceux qui en ont besoin et fournira des millions de dollars.

N'écoutez pas les députés de l'opposition. Nous avons des centaines de millions de dollars pour les agriculteurs en vertu du programme de stabilisation du grain de l'Ouest. Il y aura un paiement de stabilisation de plus de 17 millions de dollars à l'intention des producteurs de pommes de terre. Je signale à mes amis du nord de la Saskatchewan et de l'Alberta que même les apiculteurs recevront de l'aide.

Je n'ai pas le temps de tout lire. C'est merveilleux. N'écoutez plus l'opposition. Des fonds sont disponibles pour la gestion agricole...

M. le Président: Le temps alloué au député est épuisé.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**L'ÉCRASEMENT D'UN AVION D'AIR INDIA EN 1985—ON DEMANDE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE**

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, la question que je pose au vice-premier ministre a trait à

l'écrasement de l'avion de la société Air India en juin 1985, soit la tuerie la plus sanglante de toute l'histoire du Canada. Le vice-premier ministre sait que le gouvernement avait été prévenu de la menace qui planait sur la société Air India. Il sait en outre que ceux qui ont enquêté sur ce crime ont cafouillé depuis le début. Il sait que son gouvernement n'a pas fourni les services de sécurité nécessaires pour protéger les passagers à bord du vol 182 de la société Air India. Il sait que le Service du renseignement de sécurité a fourni un affidavit qui comportait des faussetés. Il sait qu'il y a eu une tentative délibérée d'induire la Cour fédérale en erreur.

Nous savons que des bandes magnétiques sur lesquelles étaient enregistrées des conversations importantes entendues à l'aide d'une table d'écoute ont été effacées soit par suite d'une négligence manifeste et inexcusable, soit par suite d'une tentative illégale et délibérée de faire disparaître des éléments de preuve.

L'opposition officielle a réclamé à au moins dix reprises la tenue d'une commission royale d'enquête sur tous les événements qui ont entouré la catastrophe d'Air India, y compris la conduite du gouvernement du Canada. Le vice-premier ministre pourrait-il expliquer pourquoi le gouvernement a constamment refusé d'ordonner une enquête complète? Pourrait-il expliquer aux Canadiens ce que le gouvernement tente de cacher?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à déclarer tout net que le gouvernement ne cache rien et qu'il n'a rien à cacher. J'ai expliqué à maintes reprises à la Chambre, de même qu'au député, qu'une enquête criminelle extrêmement poussée est en cours. Je me refuse à dire quoi que ce soit qui puisse nuire au succès de cette enquête. Je sais que le député, en tant qu'avocat, ne voudrait pas que je dise quoi que ce soit qui puisse nuire au succès de cette enquête.

L'EFFACEMENT DES ENREGISTREMENTS

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, le solliciteur général, le premier ministre et le gouvernement savent que c'est complètement absurde. Nous parlons du meurtre de 329 personnes, dont la plupart étaient de nationalité canadienne, il y a deux ans et demi. Le ministre sait que cette enquête a été bâclée. Il sait que le gouvernement doit assumer sa part de responsabilités pour ce qui s'est passé le 23 juin 1985.

Je voudrais poser une question au solliciteur général sur les enregistrements qui ont été effacés. Quand a-t-il appris que ces bandes magnétiques avaient été effacées? Qui a ordonné leur destruction? Peut-il expliquer quand et pourquoi elles ont été effacées?